

Boues rouges « livrées » à Paris : Alteo porte plainte pour vol

1er mars 2019



En réponse à une action des militants écologistes de ZEA, l'entreprise Alteo a porté plainte pour vol jeudi 28 février.

Le 12 février dernier, les activistes avaient déversé devant l'entrée du ministère de la Transition écologique et devant le siège du fond d'investissement HIG, propriétaire d'Alteo, des boues rouges jugées « *toxiques* ». Les militants avaient prélevé ces boues sur le site de Mange-Garri, dans les Bouches-du-Rhône, où l'usine d'alumine Alteo de Gardanne (dans le même département) stocke les résidus solides de sa production, qu'elle a eu le droit pendant des décennies de rejeter dans la mer Méditerranée.

« Alteo a porté plainte pour vol, des militants de l'association ZEA s'étant introduits sur son site de Mange-Garri, qui est privé et fermé, pour prélever un matériau de manière illégale et ce à des fins calomnieuses et mensongères »,

a précisé le groupe dans un communiqué. Selon l'entreprise, la matière déversée ne présentait « aucune toxicité » car il s'agissait de minerai de bauxite.

- **Source :** *L'Usine nouvelle*

Lire aussi : Face aux boues rouges toxiques, l'État sommé d'agir

- **Photo :** Action des militants de ZEA le 12 février devant le ministère de la Transition écologique. © Pierre Isnard-Dupuy/*Reporterre*

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Boues-rouges-livrees-a-Paris-Alteo-porte-plainte-pour-vol>